



## Val de Loire Marches de Bretagne primeur ou nouveau rosé

Vin primeur

### LE PRODUIT

Le vignoble de l'IGP Val de Loire comprend 14 départements traversés par la Loire et s'étend du Massif central jusqu'à son estuaire en pays nantais. □ Le dénominateur commun à ces vins est une sensation de fraîcheur caractéristique.

### ARÔMES ET SAVEURS

La fraîcheur des vins du Val de Loire s'exprime par une large gamme de notes aromatiques. Les vins blancs présentent en bouche des notes florales et de fruits frais avec une touche d'acidité. Les rosés expriment des arômes de fruits rouges et d'agrumes tandis que les rouges, à la structure légère, parfois corsée, se caractérisent par leur souplesse et leur fraîcheur.

## UN PRODUIT, UN TERRITOIRE

Les paysages de ce vignoble sont très diversifiés tout au long du Val de Loire : terres sombres et caillouteuses du Massif armoricain à l'ouest, terres blanches et crayeuses de l'Anjou et de la Touraine, terrasses et marnes calcaires du Centre, roches volcaniques d'Auvergne...

## UN PRODUIT RECONNU

D'abord reconnu en "vins de pays de jardin de la France" en 1981, puis en "vins de pays du Val de Loire" en 2007, le vignoble du Val de Loire a obtenu l'IGP en 2011. La notoriété des vins du Val de Loire est intimement liée au tourisme du fleuve et à ses châteaux. La région est par ailleurs inscrite au patrimoine mondial de l'UNESCO.

### Le saviez-vous

Deux petites zones géographiques se distinguent au sein du vignoble : les Marches de Bretagne et le Pays de Retz. À découvrir parmi les 24 cépages autorisés dans ces vins, deux cépages en sursis : l'abouriou et l'egiodola.

## Informations techniques

Cahier des charges

Contenu Cahier des charges

Textes réglementaires

Contenu Textes réglementaires

Aire géographique

Carte

Cliquer sur le lien suivant pour afficher la carte

[Aire géographique](#)

Contacts

Organisme de défense et de gestion (ODG)

Syndicat des Vins IGP du Val de Loire

6 rue du Maine

49100 ANGERS

**N°SIRET** : 38168287100037

**Président(e)** : MOTHERON Catherine **Contact** : LALLOUET-JONAS Justin (directeur)

**Tél.** : 02 41 87 25 81

**Mél.** : [direction@igpvaldeloire.fr](mailto:direction@igpvaldeloire.fr)

## Délégation territoriale de l'INAO en charge du produit INAO Angers

---

16 rue du Clon  
49000 ANGERS

**N°SIRET** : 13000270200384

**Tél.** : 02 41 87 33 36

**Mél.** : [INAO-ANGERS@inao.gouv.fr](mailto:INAO-ANGERS@inao.gouv.fr)

## Organismes de contrôle (OC) ASSVAS

---

Siège  
73 rue Plantagenet  
49052 ANGERS CEDEX 02

**N°SIRET** : 33426945300026

**Président(e)** : ALONSO AUDREY **Contact** : Mauvais Gaelle

**Tél.** : (33) 02 41 20 09 10

**Mél.** : [responsable.technique@assvas.com](mailto:responsable.technique@assvas.com)

---

### Source URL:

<https://www.inao.gouv.fr/produit/val-de-loire-marches-de-bretagne-primeur-ou-nouveau-rose-22539>

### List of links present in page

1. [https://www.inao.gouv.fr/var/inao\\_site/storage/repository/editeur/files/pdf/Cartes/IGP\\_ValdeLoire\\_A\\_201105.pdf](https://www.inao.gouv.fr/var/inao_site/storage/repository/editeur/files/pdf/Cartes/IGP_ValdeLoire_A_201105.pdf)
2. <mailto:direction@igpvaldeloire.fr>
3. <mailto:INAO-ANGERS@inao.gouv.fr>
4. <mailto:responsable.technique@assvas.com>